

Décision 13-DCC-146 du 22 octobre 2013

relative à la prise de contrôle conjoint d'une société civile immobilière pour la détention d'un actif immobilier à usage d'EHPAD par la Foncière Malherbe Claudel (Groupe Crédit Agricole) et la Caisse des Dépôts et Consignations

Posted on: 21 novembre 2013 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notificante

Foncière Malherbe-CDC

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

immeuble à vocation
d'EHPAD à Donzère

Lire

le texte intégral de la décision
223.79 Ko